



**Fondation  
Hydro-Québec  
pour l'environnement**

**RAPPORT  
ANNUEL 2012**



## SOMMAIRE

- 1 MESSAGE DE LA DIRECTION
- 2 LA FONDATION
- 4 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS SOUTENUS PAR LA FONDATION EN 2012
- 6 MILIEUX TERRESTRES ET FORESTIERS
- 12 COURS D'EAU ET LACS
- 14 MILIEUX HUMIDES
- 16 SENSIBILISATION ET ÉDUCATION
- 18 BILAN DE NOTRE ACTION
- 22 ÉTATS FINANCIERS
- 28 CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012



Phéoptère à hexagones, mont Saint-Hilaire  
© Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire

En couverture: Caryer ovale, mont Saint-Hilaire  
© Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire

Les sources des autres photos sont indiquées à la fin du document.

## MESSAGE DE LA DIRECTION

### MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE SORTANTE

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement reflète la volonté d'Hydro-Québec de contribuer à l'amélioration du milieu de vie des communautés en appuyant des initiatives pour la restauration et la protection à long terme des milieux naturels.

J'ai eu le privilège de participer à la création de la Fondation en 2001 et d'en présider le conseil d'administration depuis. Récemment élue présidente du Conseil mondial de l'énergie, je dois maintenant passer le flambeau. Stella Leney, qui œuvre pour la Fondation depuis ses débuts, me succédera à la présidence. J'ai la certitude qu'ayant joué un rôle clé dans le succès de la Fondation, elle en poursuivra avec succès la mission et qu'elle en assurera la pérennité.

Pour ma part, je remercie tous ceux et celles qui m'ont appuyée pendant mon mandat. Le succès de la Fondation est le fruit d'un travail d'équipe que chaque membre peut à juste titre revendiquer.

Marie-José Nadeau

### MESSAGE DE LA DIRECTION

À travers les réalisations des organismes et des collectivités locales dont elle soutient les initiatives environnementales, la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement participe à la préservation du patrimoine écologique québécois. En 2012, elle a ainsi accordé 757 000 \$ à 17 nouveaux projets qui ont été mis en œuvre par des organismes sans but lucratif ou par des municipalités dans 12 régions administratives du Québec.

Cette année, nos partenaires ont beaucoup investi dans les milieux terrestres et forestiers, notamment dans divers aménagements destinés à encadrer la circulation des visiteurs et à éliminer les usages indésirables, l'objectif étant d'empêcher la dégradation de sites très fréquentés. Suivant le principe qu'on protège mieux ce que l'on connaît, plusieurs de nos partenaires ont également créé des circuits d'interprétation axés sur la compréhension des écosystèmes. Ce souci d'atteindre un équilibre harmonieux entre l'accessibilité et la protection de sites ouverts au public s'est aussi avéré une préoccupation majeure des organismes gestionnaires de milieux humides.

Depuis le début de ses activités en 2001, la Fondation a consacré quelque 11 millions de dollars à 194 projets dont la valeur totale est estimée à plus de 37 millions de dollars. Les efforts déployés par les promoteurs de tous ces projets et par les nombreux bénévoles sur lesquels ils peuvent compter sont inestimables. Nous tenons à les en remercier, tout comme nous remercions les experts du comité consultatif et les membres du conseil d'administration pour leur précieuse collaboration.

Nous saluons notamment le dévouement de Patrick Plante et d'Agathe Simard, qui ont quitté le conseil d'administration cette année, et nous souhaitons la bienvenue à leurs successeurs, Chantal D'Auteuil et Myriam Truchon. En terminant, nous exprimons une gratitude toute particulière à Marie-José Nadeau pour la contribution exceptionnelle qu'elle a apportée à la Fondation au cours des douze années de sa présidence.

La présidente,  
Stella Leney

La directrice générale,  
Catherine Leconte



**RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS DE LA FONDATION (2001-2012)<sup>1</sup>**

Basses-terres du Saint-Laurent	4 438 133 \$
Appalaches	2 371 513 \$
Estuaire et golfe du Saint-Laurent	1 959 421 \$
Laurentides méridionales	1 080 661 \$
Laurentides centrales	889 301 \$
Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James	115 750 \$
Hautes-terres de Mistassini	98 481 \$
Plateau de la Basse-Côte-Nord	73 385 \$
Bassin de la baie d'Ungava	34 300 \$

<sup>1</sup> Selon le cadre écologique de référence du gouvernement du Québec.

**MISSION**

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'aider les collectivités québécoises à s'approprier leur environnement, à en jouir de façon responsable et à transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures.

**OBJECTIFS**

La Fondation finance des initiatives concrètes dont les retombées environnementales et sociales servent l'intérêt de collectivités locales réparties dans toutes les régions du Québec. Les projets qu'elle soutient sont le fruit de partenariats locaux et visent les objectifs suivants :

- protéger, restaurer et mettre en valeur des milieux naturels;
- éduquer ou sensibiliser des publics cibles relativement à des problématiques environnementales locales.

Ces objectifs vont de pair : un projet visant à protéger ou à restaurer un milieu naturel n'aura pas d'effet durable si les gens qui ont un impact sur ce milieu ne se sentent pas concernés; inversement, une action de sensibilisation ou d'éducation risque d'être sans effet si elle ne donne pas aux publics cibles les moyens d'agir concrètement sur leur milieu.

La sensibilisation à des problématiques environnementales d'ordre général n'entre pas dans la mission de la Fondation. Celle-ci appuie plutôt des projets qui peuvent avoir un effet positif direct sur des milieux naturels déterminés. Les projets éducatifs satisfont à ce critère lorsqu'ils visent à modifier le comportement de publics cibles clairement définis à l'égard des milieux naturels qu'ils fréquentent.

**PRINCIPES**

- Soutenir des initiatives locales qui traduisent la volonté des collectivités de prendre en charge leur milieu de vie.
- Miser sur des projets rassembleurs qui bénéficient du soutien actif de plusieurs partenaires.
- Financer des actions qui produisent des effets positifs tangibles sur le plan environnemental et social.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION<sup>1</sup>**

Sont admissibles aux subventions de la Fondation, dans la limite des fonds alloués chaque année par Hydro-Québec :

- les organismes caritatifs ou sans but lucratif dûment enregistrés au Canada et pouvant démontrer que leur projet ne sert pas des fins personnelles ni lucratives, mais l'intérêt collectif;
- les projets qui s'inscrivent dans la mission de la Fondation, contribuent à l'atteinte de ses objectifs et respectent ses principes.

<sup>1</sup> Ces conditions s'appliquent à des projets présentés par des municipalités, des municipalités régionales de comté (MRC) ou des conseils de bande.



## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS SOUTENUS PAR LA FONDATION EN 2012

### MILIEUX TERRESTRES ET FORESTIERS

1. Protection et mise en valeur de l'embouchure de la rivière Mitis
2. Mise en valeur des milieux forestiers et humides du parc des Buck
3. Protection des falaises – secteur Saint-Hippolyte
4. Restauration et valorisation de la biodiversité en milieu urbain (phases 4 et 5)
5. Gestion d'accès à deux réserves naturelles de la ceinture verte de Montréal
6. Restauration et mise en valeur de milieux naturels protégés au mont Saint-Hilaire
7. Aménagement de sentiers d'interprétation autour du lac Saint-François-Xavier
8. Restauration et mise en valeur d'un terrain boisé attenant au Grand lac Saint-François

### COURS D'EAU ET LACS

9. Protection et mise en valeur d'une halte migratoire sur la rivière Châteauguay
10. Mise en valeur d'écosystèmes du parc régional des Grandes-Coulées
11. Restauration et mise en valeur de deux lacs du bassin versant de la rivière du Nord

### MILIEUX HUMIDES

12. Protection et mise en valeur du marais Saint-Eugène
13. Mise en valeur du marécage des Scots
14. Protection et mise en valeur d'un milieu humide au parc régional de la Rivière-du-Nord

### SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

15. Rallye des rivières
16. Protection d'habitats de la faune aviaire sur les plans d'eau de la ville de Rouyn-Noranda
17. À la découverte de la biodiversité des cours d'eau : actions de sensibilisation sur les rivières Beauport, Saint-Charles et Montmorency



Restauration d'un sentier, mont Saint-Hilaire



Grand héron, marais Saint-Eugène



Borne du Rallye des rivières, Laval



Rivière Noire, parc régional des Grandes-Coulées

## MILIEUX TERRESTRES ET FORESTIERS



Panneau d'interprétation, parc des Buck, Îles-de-la-Madeleine

Projet	Superficie en hectare (ha)	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE MITIS	15	Les Amis des Jardins de Métis	103 100	64 000
MISE EN VALEUR DES MILIEUX FORESTIERS ET HUMIDES DU PARC DES BUCK	20	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine	27 500	25 000
PROTECTION DES FALAISES – SECTEUR SAINT-HIPPOLYTE	40	Comité régional pour la protection des falaises (CRPF)	328 300	22 000
RESTAURATION ET VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU URBAIN (PHASES 4 ET 5)	19	Ville de Montréal	460 000	108 000
GESTION D'ACCÈS À DEUX RÉSERVES NATURELLES DE LA CEINTURE VERTE DE MONTRÉAL	27,3	Conservation de la nature Canada (Ceinture verte)	42 200	41 000
RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DE MILIEUX NATURELS PROTÉGÉS AU MONT SAINT-HILAIRE	1 127	Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire	139 100	49 000
AMÉNAGEMENT DE SENTIERS D'INTERPRÉTATION AUTOUR DU LAC SAINT-FRANÇOIS-XAVIER	126	Municipalité de Wentworth-Nord	171 700	81 700
RESTAURATION ET MISE EN VALEUR D'UN TERRAIN BOISÉ ATTENANT AU GRAND LAC SAINT-FRANÇOIS	10	Association des riverains du Chemin du Barrage Grand lac Saint-François	47 000	23 500
<b>TOTAL</b>	<b>1 507,3*</b>		<b>1 318 900</b>	<b>414 200</b>

\* Comprend des milieux forestiers touchés par le projet du parc régional des Grandes-Coulées (121,25 ha), classé dans la catégorie « Cours d'eau et lacs », ainsi que des milieux forestiers touchés par le projet du marais Saint-Eugène (1,75 ha), classé dans la catégorie « Milieux humides ».



Embouchure de la rivière Mitis

Fondés en 1995, Les Amis des Jardins de Métis ont pour mission de préserver ces jardins bien connus et leurs collections de plantes rares et indigènes, mais aussi de protéger la bande littorale d'un kilomètre qui borde ce lieu historique au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Mitis. Ainsi, en 2010, l'organisme a lancé un projet de **protection et de mise en valeur de l'embouchure de la rivière Mitis**, un secteur qu'il souhaite transformer en parc régional avec l'appui de la MRC de La Mitis. Ce projet, dont bénéficieront à la fois la population locale et les touristes, vise un double objectif : faciliter l'accès à la rivière et au fleuve tout en canalisant la fréquentation de manière à protéger les écosystèmes du littoral. Le site de l'embouchure souffre en effet d'une dégradation croissante sous les effets conjugués de l'érosion et des mauvaises pratiques de certains usagers. La phase actuelle des travaux consiste essentiellement à aménager un sentier pédestre afin de baliser l'accès aux berges, ainsi que diverses installations pour éliminer la circulation de véhicules motorisés.

Le parc des Buck, qui couvre 20 ha sur l'île du Cap aux Meules, regroupe plusieurs écosystèmes dominés par un milieu forestier. Cet espace boisé joue un rôle capital dans la recharge des nappes phréatiques de l'île et dans leur protection contre les infiltrations d'eau salée. Sa situation centrale, son accès facile, ses sentiers de randonnée, de ski de fond et de raquette en font par ailleurs un lieu de promenade très populaire. La municipalité des Îles-de-la-Madeleine a donc lancé un projet de **mise en valeur des milieux forestiers et humides du parc des Buck** afin d'offrir à la population locale des circuits d'interprétation sur les différents milieux naturels du parc et sur l'importance de son couvert boisé. Divers panneaux installés le long des sentiers expliquent le rôle des écosystèmes forestiers, le comportement des espèces qu'ils abritent et les pratiques que les amoureux de la nature doivent adopter pour assurer leur protection.

Le Comité régional pour la protection des falaises (CRPF) a été mis sur pied en mars 2003 par un groupe de citoyens de Prévost, de Piedmont et de Saint-Hippolyte. Leur objectif : protéger l'intégrité écologique du massif des escarpements, qui chevauche le territoire de ces trois municipalités et abrite notamment 26 des 27 espèces de rapaces répertoriées au Québec. Ce secteur, qui fait partie des paysages les plus remarquables des Basses-Laurentides, subit de fortes pressions immobilières. De plus, ses affleurements rocheux sont très fréquentés par les amateurs de plein air et menacés par une utilisation abusive et anarchique. Afin de contribuer à la **protection des falaises dans le secteur de Saint-Hippolyte**, le CRPF a acheté une propriété de 40 ha au cœur du massif. Ce terrain d'une grande valeur écologique et paysagère présente un escarpement d'un dénivelé de 100 mètres au pied duquel coule un ruisseau qui se jette dans un marais.



Original, espèce présente dans le secteur de Saint-Hippolyte

## MILIEUX TERRESTRES ET FORESTIERS



Semis de nerprun arraché à la main,  
écoterritoire du mont Royal

Pour un quatrième été consécutif, la Ville de Montréal a mobilisé une trentaine de finissants du secondaire appartenant à diverses communautés culturelles pour son projet de **restauration et de valorisation de la biodiversité en milieu urbain** dans l'écoterritoire du mont Royal, le parc-nature de l'île-de-la-Visitation et le parc-nature du Bois-de-Liesse. La cinquième et dernière phase de ce projet est prévue pour l'été 2013. En 2012, les jeunes ont coupé quelque 550 000 tiges et rejets de nerprun cathartique, une plante nuisible. Ils ont ensuite planté 1 550 végétaux indigènes en remplacement du nerprun. Supervisés par des biologistes, ils ont appris à identifier les plantes tout en développant de bonnes méthodes de travail et, peut-être, le goût d'une carrière dans les métiers de l'environnement. Le nerprun cathartique a été introduit d'Europe pour ses qualités décoratives. Cet arbrisseau envahissant représente une menace sérieuse pour la biodiversité des milieux boisés de la région métropolitaine.

La réserve naturelle du Chemin-Saint-Georges, au mont Rigaud, est caractérisée par une forêt de feuillus de plus de 80 ans et fait partie d'un massif forestier dont la conservation est primordiale: le Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges. La réserve naturelle de la Forêt-de-Senneville, en bordure de l'arboretum Morgan, dans l'ouest de l'île de Montréal, fait partie du plus grand territoire forestier de l'île (environ 300 ha) et présente une grande diversité d'habitats naturels, dont une forêt centenaire. Pour mettre un frein à la dégradation de ces îlots forestiers très fréquentés, Conservation de la nature Canada (CNC) a mis en œuvre un projet intitulé **gestion d'accès à deux réserves naturelles de la ceinture verte de Montréal**. CNC compte installer des barrières sélectives, qui permettent le passage des piétons mais bloquent l'entrée aux motoquads et aux vélos. L'organisme prévoit aussi déployer des panneaux d'interprétation le long du sentier principal de chaque réserve et distribuer des dépliants aux résidents des municipalités riveraines. Son objectif: sensibiliser les usagers et la population locale à l'importance et à la richesse de ces boisés et en promouvoir une utilisation responsable.



Sentier de la réserve naturelle  
du Chemin-Saint-Georges, Rigaud



Jeunes participants au projet de restauration  
et de valorisation de la biodiversité, Montréal

## MILIEUX TERRESTRES ET FORESTIERS



Plantation au Grand lac Saint-François,  
Saint-Joseph-de-Coleraine

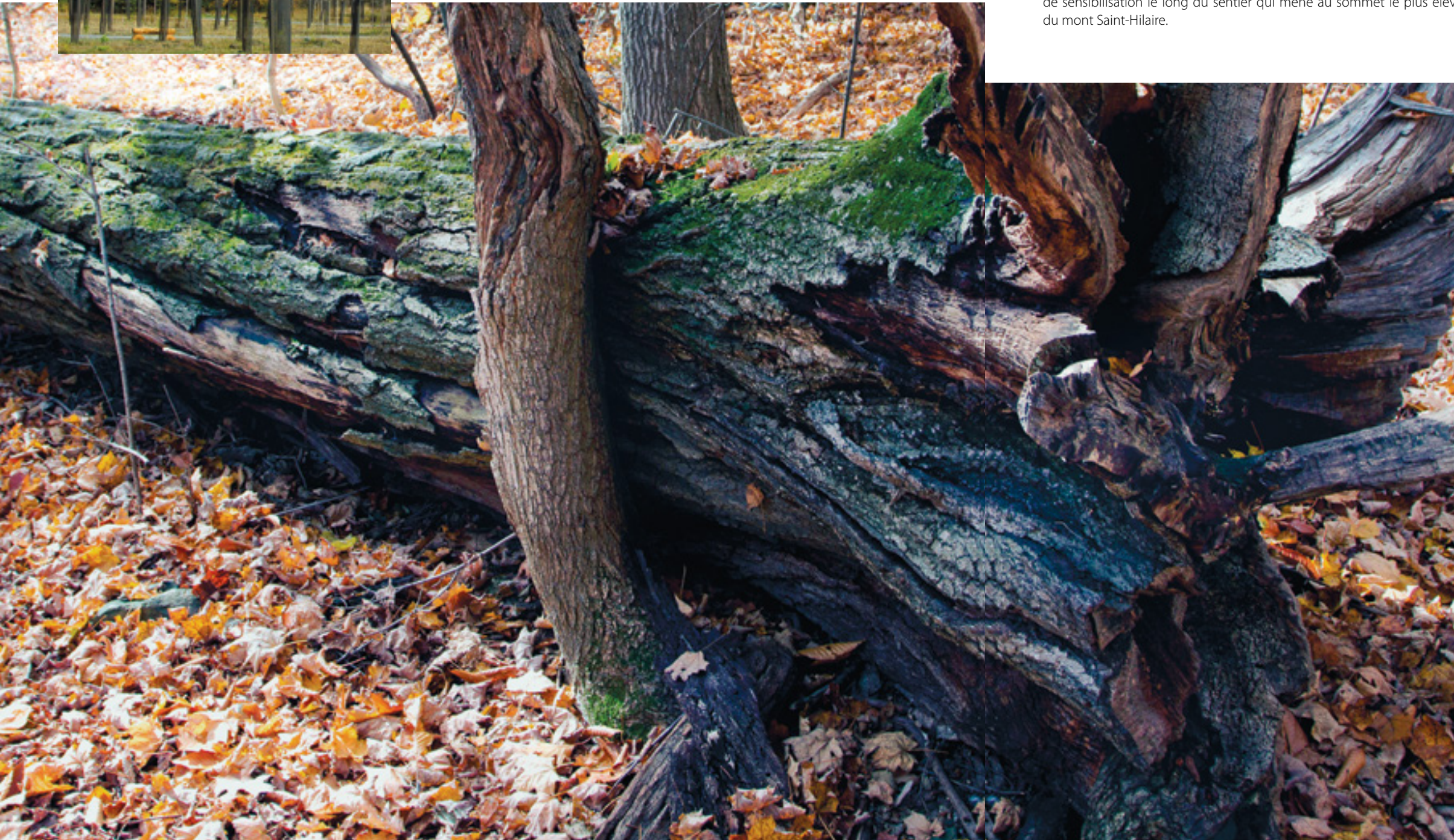


Panneau d'interprétation,  
mont Saint-Hilaire

En Montérégie, le mont Saint-Hilaire forme un îlot de verdure d'une grande diversité biologique dans un secteur très urbanisé. Au cœur de ce territoire reconnu comme une réserve de la biosphère par l'UNESCO se trouve la réserve naturelle Gault-de-l'Université-McGill, qui protège près de 1 000 ha de milieux naturels. Le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire y gère un réseau de 24 km de sentiers de randonnée qui accueille 200 000 visiteurs par année. La fréquentation de la réserve a doublé en dix ans, créant une pression énorme sur le milieu. Le projet de **restauration et de mise en valeur de milieux naturels protégés au mont Saint-Hilaire** consiste à restaurer un sentier, notamment par l'installation de deux petits ponts, et à aménager une « aire de découverte » où l'on a construit un abri couvert et planté des arbres et des arbustes indigènes afin de mieux accueillir les groupes et les camps de jour et de prévenir le piétinement au départ des sentiers. Pour faire connaître la faune et la flore de la réserve ainsi que les travaux de recherche effectués sur la montagne, on a déployé 30 panneaux d'interprétation et de sensibilisation le long du sentier qui mène au sommet le plus élevé du mont Saint-Hilaire.

En 2009, la municipalité de Wentworth-Nord est devenue propriétaire d'une centaine d'hectares de lots « orphelins » autour du lac Saint-François-Xavier, auxquels se sont ajoutés, en 2011, 26 hectares donnés par un propriétaire privé aux fins de la création d'un parc naturel. Ces terrains municipaux encerclent la majeure partie des sections sud-ouest et nord-ouest du lac et sont contigus au parc régional des Pays-d'en-Haut, qui est traversé par le Corridor aérobique, une piste multifonctionnelle fréquentée par de nombreux marcheurs, cyclistes et skieurs. Soucieuse de mettre en valeur et de préserver ce territoire d'une grande valeur écologique, la municipalité a entrepris **l'aménagement de sentiers d'interprétation autour du lac Saint-François-Xavier**. Les deux extrémités du sentier principal sont reliées au Corridor aérobique de façon à offrir aux utilisateurs un parcours en boucle. Le projet comprend en outre la construction de passerelles en bois dans des milieux humides et d'une plateforme d'observation au sommet d'une montagne; la revitalisation par reboisement de certains secteurs dégradés par le passage de motoquads; et l'installation d'une dizaine de panneaux d'interprétation le long du parcours afin de sensibiliser les utilisateurs aux enjeux de la protection de la nature.

Les riverains du Grand lac Saint-François ont pris conscience de la fragilité de leur lac à la suite de deux épisodes de prolifération de cyanobactéries. La **restauration et la mise en valeur d'un terrain boisé attenant au Grand lac Saint-François** constitue le moyen choisi par l'Association des riverains du Chemin du Barrage pour sensibiliser les résidents, les propriétaires riverains, les groupes scolaires et les visiteurs aux problématiques environnementales locales et aux gestes à faire pour protéger l'eau, la faune et la flore du lac. Sur un terrain communautaire de 10 ha attenant au lac et géré par la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, plus de mille arbres ont été plantés par des bénévoles dans un secteur ayant fait l'objet d'une coupe à blanc. Cette plantation écosystémique, réalisée dans le respect de la composition de la forêt préindustrielle, permettra de renseigner les visiteurs sur les bonnes pratiques et techniques de reboisement pour la protection et la restauration des rives. Le projet prévoit aussi l'aménagement d'aires d'observation et de sentiers thématiques jalonnés de panneaux qui exposeront les caractéristiques de la faune et de la flore locales ainsi que les particularités du site.



Arbre mort laissé au sol pour la régénération de la forêt,  
mont Saint-Hilaire



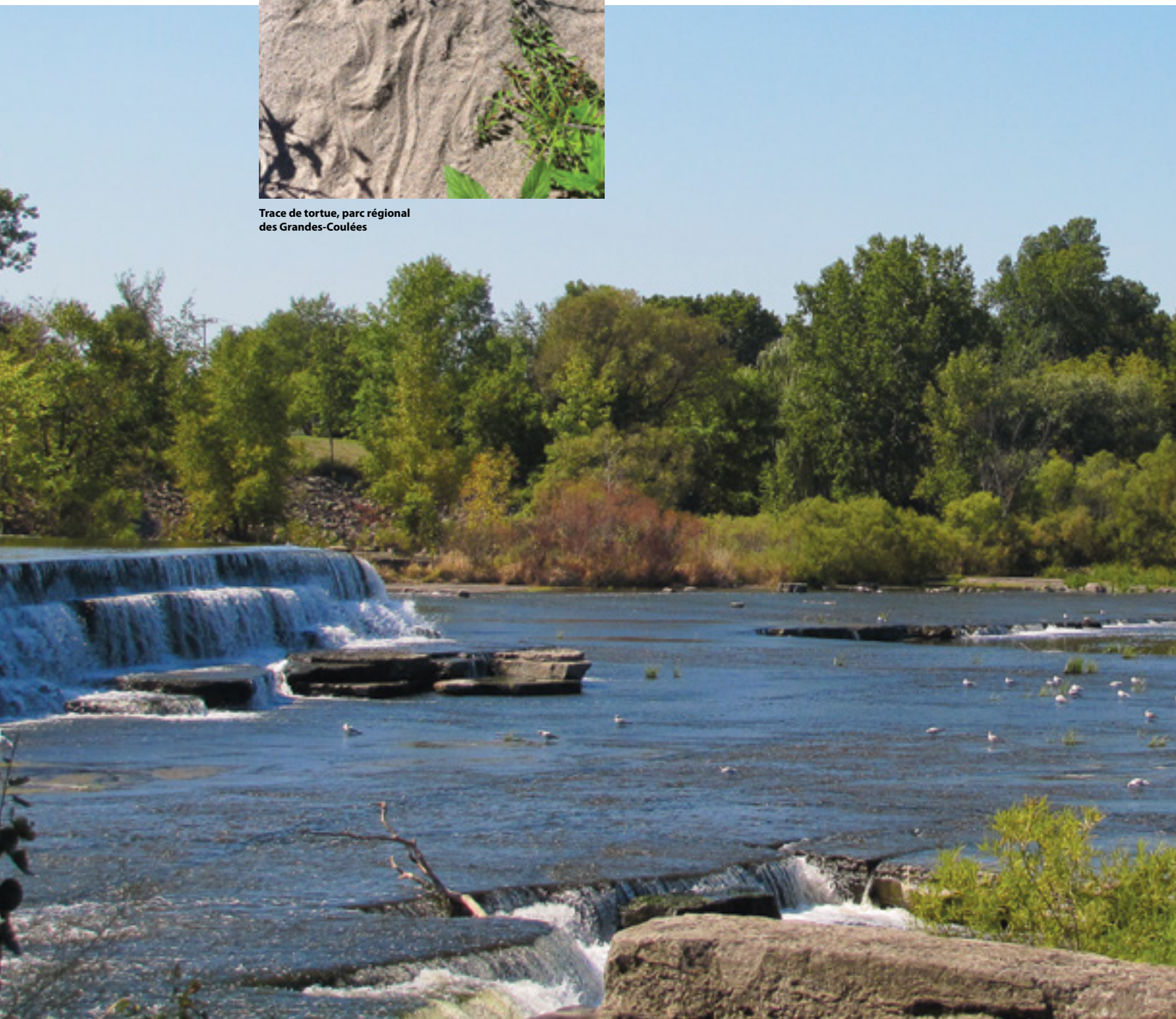
Plateforme d'observation,  
Wentworth-Nord



Trace de tortue, parc régional  
des Grandes-Coulées



Travaux de restauration,  
Lantier



Projet	Nombre de cours d'eau et de lacs	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
PROTECTION ET MISE EN VALEUR D'UNE HALTE MIGRATOIRE SUR LA RIVIÈRE CHÂTEAUGUAY	1 rivière	Regroupement QuébecOiseaux	137 900	50 000
MISE EN VALEUR D'ÉCOSYSTÈMES DU PARC RÉGIONAL DES GRANDES-COULÉES*	1 rivière	Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC)	99 000	49 800
RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DE DEUX LACS DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD**	2 lacs	Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord)	53 000	26 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 cours d'eau ou lacs</b>		<b>289 900</b>	<b>125 800</b>

\* Ce projet touche également un milieu terrestre qui est situé en bordure de la rivière Noire et dont la superficie (121,25 ha) est prise en compte dans la catégorie « Milieux terrestres et forestiers », de même qu'un milieu humide dont la superficie (108,5 ha) est prise en compte dans la catégorie « Milieux humides ».

\*\* Ce projet touche également un milieu humide qui est situé en bordure du lac Ludger et dont la superficie (1,6 ha) est prise en compte dans la catégorie « Milieux humides ».

La Ville de Sainte-Martine est propriétaire de terrains de part et d'autre de la rivière Châteauguay. Ce site, ouvert au public, est particulièrement propice à l'observation ornithologique car l'eau peu profonde et le fond vaseux de cette zone en font une halte migratoire pour une grande variété d'oiseaux de rivage et aquatiques (pluviers, bécasseaux, barges, chevaliers, etc.) à la fin de l'été. Les lieux sont aussi fréquentés par les nombreux utilisateurs de la piste cyclable régionale qui passe tout près de là. Le Regroupement QuébecOiseaux, qui représente les clubs et sociétés d'ornithologues amateurs du Québec, a conçu un projet de **protection et de mise en valeur d'une halte migratoire sur la rivière Châteauguay** après avoir constaté que le dérangement occasionné par les pêcheurs et autres utilisateurs du milieu avait un impact préoccupant sur les oiseaux. La création d'un écran végétalisé de 200 mètres de long à l'entrée du site permettra de tenir les visiteurs à distance des berges et de les diriger vers un belvédère aménagé en retrait, d'où il sera possible d'observer les oiseaux sans les perturber. Le projet prévoit aussi l'installation de nichoirs pour le canard branchu et de panneaux d'interprétation sur l'avifaune et les écosystèmes riverains, avec des explications sur leur fragilité et l'importance de les préserver.

Ouvert officiellement au public à la fin de 2011, le parc régional des Grandes-Coulées est situé dans un secteur du bassin versant de la rivière Bécancour appelé « plaine tourbeuse ». En convertissant des lots publics intramunicipaux en parc alors que presque tout le territoire régional est de tenure privée, la MRC de L'Érable a offert à sa population un accès privilégié à des milieux naturels représentatifs de la région (marécages boisés, aulnaies, tourbières et peuplements forestiers variés). La MRC a confié au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) le mandat de réaliser les aménagements nécessaires pour encadrer l'afflux de nouveaux utilisateurs dans un secteur particulièrement sensible du parc, soit la « Forêt Ancienne ». D'une superficie de 900 ha, ce secteur est traversé par la rivière Noire, un affluent de la rivière Bécancour. On y trouve une grande diversité d'écosystèmes et plusieurs espèces vulnérables ou menacées (tortue des bois, noyer cendré, sanguinaire du Canada, ail des bois, lys du Canada). Le projet de **mise en valeur d'écosystèmes du parc régional des Grandes-Coulées** vise principalement à inciter les utilisateurs à rester sur les sentiers balisés et à limiter le piétinement hors sentier. On a ainsi construit des installations pour relier les deux sentiers qui longeaient déjà les deux côtés de la rivière sur une dizaine de kilomètres, de façon à créer une boucle. S'ajoutent à ces interventions : l'aménagement de nouveaux tronçons de sentiers, partiellement sur pilotis; la construction d'une plate-forme d'observation en bordure de la tourbière; l'installation d'affichettes de signalisation et de panneaux d'interprétation visant à protéger les habitats de la tortue des bois et des espèces floristiques d'intérêt en indiquant les zones fragiles et en sensibilisant les visiteurs à la dynamique des écosystèmes. Les visiteurs recevront en outre un dépliant d'information sur le code d'éthique des usagers.

Le bassin versant de la rivière du Nord connaît une forte expansion démographique dont les impacts sur les ressources aquatiques sont d'autant plus sensibles qu'il y a peu d'accès publics aux plans d'eau environnants. Abrinord, un organisme chargé de coordonner la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau dans ce bassin versant, a mené un exercice de concertation avec des représentants du monde municipal, économique et communautaire de la région. Cet exercice a permis d'établir une liste de mesures environnementales et de travaux correctifs jugés nécessaires pour protéger, mettre en valeur et restaurer les cours d'eau et les lacs de la région. Le projet de **restauration et de mise en valeur de deux lacs du bassin versant de la rivière du Nord** consiste à mettre en œuvre les propositions formulées, d'une part, par la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, soit la végétalisation des rives de l'île Benoît, un terrain municipal à vocation récréative situé sur le lac Marois; et d'autre part, par la Ville de Lantier, qui souhaite installer une passerelle et des panneaux d'interprétation pour mettre en valeur un milieu humide à haute valeur écologique situé sur des lots municipaux en bordure du lac Ludger. L'objectif : faire de ce site un outil de sensibilisation et d'éducation sur les milieux humides et sur les espèces floristiques et fauniques propres à ce type d'habitat.

Rivière Châteauguay,  
Sainte-Martine

## MILIEUX HUMIDES



Grenouille des bois



Écran d'observation,  
parc régional de la Rivière-du-Nord



Petit blongios

Projet	Superficie visée (ha)	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU MARAIS SAINT-EUGÈNE	34	Comité ZIP du lac Saint-Pierre	142 400	39 300
MISE EN VALEUR DU MARÉCAGE DES SCOTS	210	MRC du Haut-Saint-François	136 200	43 000
PROTECTION ET MISE EN VALEUR D'UN MILIEU HUMIDE AU PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD	3	Régie intermunicipale du parc régional de la Rivière-du-Nord	50 100	30 000
<b>TOTAL</b>	<b>378,88*</b>		<b>328 700</b>	<b>112 300</b>

\* Comprend des milieux humides touchés par des projets classés dans la catégorie « Milieux terrestres et forestiers », soit au Grand lac Saint-François (1 ha), au parc des Buck (4 ha) et au lac Saint-François-Xavier (16,78 ha), ainsi que des milieux humides touchés par des projets classés dans la catégorie « Cours d'eau et lacs », soit au lac Ludger (1,6 ha) et en bordure de la rivière Noire (108,5 ha).

Situé dans l'agglomération de Trois-Rivières et à proximité du lac Saint-Pierre, le marais Saint-Eugène, d'une superficie de 34 ha, est un site de fraie pour la perchaude et une aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) où l'on peut observer plusieurs espèces aviaires à statut précaire, notamment le petit blongios et le pygargue à tête blanche. Le marais est fréquenté assidûment par de nombreux randonneurs, ornithologues et pêcheurs. Le passage répété des visiteurs, le piétinement des berges, l'introduction d'espèces végétales envahissantes et le dépôt de déchets compromettent l'intégrité écologique de ce milieu fragile. Le projet de **protection et de mise en valeur du marais Saint-Eugène** du comité ZIP du lac Saint-Pierre vise principalement à encadrer et à sensibiliser les utilisateurs afin de limiter le piétinement, le dérangement de la faune et la dégradation du milieu. Les travaux comprennent l'installation de deux plateformes d'observation aux extrémités du marais; la mise en place de panneaux d'interprétation sur chaque plateforme et à chaque entrée du site; la rédaction et la distribution d'un cahier de l'utilisateur et d'un dépliant de sensibilisation au milieu floristique et à la faune aviaire. Un autre volet du projet, financé essentiellement par les propriétaires riverains, consiste à aménager une structure facilitant la circulation du poisson et de l'eau, en vue d'assurer la pérennité du marais.

La MRC du Haut-Saint-François s'attend à accueillir un afflux de visiteurs dans le parc régional qu'elle s'apprête à créer au marécage des Scots, dans la municipalité de Hampden. Ce territoire est en effet adjacent au secteur Franceville du parc national du Mont-Mégantic (PNMM), où d'importants investissements (camping, bâtiment d'accueil, réseau de randonnée pédestre) ont été effectués en 2011. Avec le projet de **mise en valeur du marécage des Scots**, la MRC souhaite protéger le marécage, ses abords et ses habitats fauniques en encadrant la fréquentation du site et en sensibilisant les nouveaux usagers aux bonnes pratiques à adopter pour réduire au minimum leur impact sur les écosystèmes. Pour cela, on prévoit aménager un sentier de 3 km qui sera ponctué de trois haltes et d'une vingtaine de panneaux d'interprétation et de sensibilisation sur les trois écosystèmes du futur parc, soit la forêt, le ruisseau McCleod et le marécage proprement dit. Ce sentier rejoindra la piste multifonctionnelle déjà aménagée dans le PNMM.

Le parc régional de la Rivière-du-Nord, qui encadre la rivière sur une longueur de 9 km entre l'autoroute 15 et la route 117, offre l'un des rares accès publics à l'eau dans les Basses Laurentides. Facilement accessible, il reçoit annuellement quelque 100 000 visiteurs qui exercent une forte pression sur ce milieu naturel dont la biodiversité est encore étonnamment riche. Le projet de **protection et de mise en valeur d'un milieu humide au parc régional de la Rivière-du-Nord** concerne la pointe sud du parc, située dans le périmètre urbain de la ville de Saint-Jérôme et tout près de l'entrée principale. On y trouve un marécage arbustif de 3,1 ha et deux petites îles d'environ 1 ha où l'on a recensé pas moins de 72 espèces de plantes herbacées et ligneuses. Ce secteur du parc est à l'extrémité d'un sentier qui se termine en cul-de-sac et subit par conséquent une forte dégradation en raison du piétinement intensif des visiteurs. L'aménagement d'un tronçon de sentier additionnel sur pilotis, à la lisière sud du marais, permettra de créer un parcours en boucle le long duquel des panneaux d'interprétation sensibiliseront les usagers à la fragilité des milieux humides.

Marécage des Scots,  
MRC du Haut-Saint-François



Kiosque, lac Osisko

Projet	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
RALLYE DES RIVIÈRES	Centre d'interprétation de l'eau (C.I.EAU)	245 400	34 500
PROTECTION D'HABITATS DE LA FAUNE AVIAIRE SUR LES PLANS D'EAU DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA	Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)	66 800	30 200
À LA DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ DES COURS D'EAU : ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR LES RIVIÈRES BEAUPORT, SAINT-CHARLES ET MONTMORENCY	Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E)	111 500	40 000
<b>TOTAL</b>		<b>423 700</b>	<b>104 700</b>



La rivière des Mille Îles est la rivière la plus sollicitée du Québec pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement des eaux usées. Le **Rallye des rivières** est un parcours d'interprétation qui compte treize bornes installées en bordure de la rivière dans les municipalités de Laval, de Saint-Eustache, de Boisbriand, de Rosemère, de Lorraine et de Terrebonne. Il comprend quatre circuits pouvant être parcourus à vélo, à moto ou en voiture, dont les thèmes ont pour but d'éveiller la curiosité et l'intérêt et d'inciter les résidents à s'engager concrètement dans la protection de la rivière. Chaque borne présente une particularité du contexte environnemental local; suggère des gestes individuels susceptibles d'avoir une influence positive sur le milieu aquatique; soumet une question aux participants, qui peuvent colliger leurs réponses dans le Carnet du randonneur fourni par le Centre d'interprétation de l'eau de Laval (C.I.EAU). Les responsables du Centre espèrent créer ainsi une véritable brigade de l'environnement dont les membres s'engageront à réaliser des actions concrètes pour la rivière des Mille Îles. À la fin du rallye et après validation des résultats, chaque participant est en effet invité à signer une lettre confirmant sa prise de conscience et son engagement à devenir un « gardien de la rivière », engagement scellé par la remise au participant d'un certificat et par l'inscription de son nom sur le « Mur des gardiens », une installation permanente érigée devant l'entrée du C.I.EAU.

Pêcheurs, baigneurs et utilisateurs d'embarcations diverses fréquentent assidûment les lacs de la ville de Rouyn-Noranda, dont les berges sont aussi très populaires auprès des piétons et des cyclistes. Or ces lacs sont également fréquentés par de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs: grèbe jougris, goéland à bec cerclé, sterne pierregarin, guifette noire, plongeon huard, grand héron, fuligule à collier, garrot à œil d'or, grand harle, etc. D'ailleurs, les seules observations connues d'activités de nidification du grèbe jougris au Québec concernent ces plans d'eau. La Société du loisir ornithologique de l'Abitibi, qui a fait un inventaire aviaire détaillé des lacs Noranda, Osisko, Édouard et Dufault, a constaté que le dérangement humain des oiseaux en période de nidification affecte leur succès reproducteur. Le projet de **protection d'habitats de la faune aviaire sur les plans d'eau de la ville de Rouyn-Noranda** prévoit l'installation de quatre plateformes de nidification, de deux panneaux de signalisation et de deux bouées pour délimiter les habitats à éviter, en plus de quatre panneaux d'interprétation sur les espèces aviaires présentes et sur l'effet nuisible des perturbations anthropiques. Des activités de sensibilisation (kiosque d'information, dépliant, articles dans divers périodiques locaux) seront en outre menées auprès des usagers et des propriétaires riverains pour les inciter à adopter des comportements respectueux de la faune ailée.

Fondé en 1989, le Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E) conçoit des programmes et des outils d'acquisition et de transfert de connaissances en matière de surveillance écologique de l'eau qui s'adressent surtout aux groupes scolaires, dans une démarche encadrée par l'école et l'enseignant. Ses outils éducatifs, souvent primés, associent une remarquable vulgarisation scientifique à une participation active de son public cible dans des interventions concrètes et locales. Le G3E souhaite développer un nouveau programme visant plus particulièrement les cours d'eau urbains et s'adressant non seulement aux élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire, mais aussi à la clientèle des services de garde en milieu scolaire et des camps de jour. Les nouvelles technologies, notamment une application pour iPad, les observations sous microscope, la pêche et un grand jeu de rôles font partie des activités ludiques qui inciteront les jeunes de 9 à 12 ans à partir à la découverte d'un cours d'eau près de chez eux et à faire des gestes pour sa préservation. Le projet **à la découverte de la biodiversité des cours d'eau: actions de sensibilisation sur les rivières Beauport, Saint-Charles et Montmorency** vise à élaborer et à mettre au point ce programme en le testant auprès de 2650 jeunes qui seront amenés à réaliser des actions de restauration et de mise en valeur d'écosystèmes riverains sur cinq sites en bordure de trois rivières de l'agglomération de Québec.

Activité d'interprétation sur les invertébrés aquatiques, Québec

## BILAN DE NOTRE ACTION

Depuis le début de ses activités en 2001, la Fondation a accordé une aide financière de 11,1 millions de dollars à 194 projets dont la valeur globale est estimée à 37,4 millions de dollars.

Le cadre d'analyse des demandes de subventions qui nous sont soumises a toujours traduit notre souci d'appuyer des initiatives porteuses de retombées importantes pour la conservation du patrimoine naturel du Québec.

Les tableaux ci-contre font le bilan des subventions accordées par la Fondation pour chaque catégorie de projets, selon la superficie et la nature des milieux touchés.



Grande aigrette

### RÉPARTITION DES SUBVENTIONS PAR CATÉGORIES

	Nombre de projets en 2012	Nombre de projets depuis 2001	Sommes allouées aux organismes partenaires (\$) en 2012	Sommes allouées aux organismes partenaires (\$) depuis 2001
<b>MILIEUX TERRESTRES ET FORESTIERS</b>	8	52	414 200	4 057 293
<b>COURS D'EAU ET LACS</b>	3	49	125 800	2 497 455
<b>MILIEUX HUMIDES</b>	3	50	112 300	3 038 533
<b>SENSIBILISATION ET ÉDUCATION</b>	3	43	104 700	1 467 664
<b>TOTAL</b>	17	194	757 000	11 060 945

#### PROTECTION, RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DE MILIEUX TERRESTRES ET FORESTIERS

##### Superficie des milieux terrestres et forestiers touchés par les projets

Période	Superficie* (ha)
2012	1 507,30
<b>Total depuis 2001</b>	<b>8 939,74</b>

\* Certains milieux ont fait l'objet de plusieurs initiatives financées par la Fondation. En ce cas, les superficies concernées ont été comptabilisées une seule fois.

#### PROTECTION, RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DE COURS D'EAU ET DE LACS

##### Nombre de cours d'eau et de lacs touchés par les projets

Période	Nombre de cours d'eau	Nombre de lacs	Nombre total de cours d'eau et de lacs*
2012	2	2	4
<b>Total depuis 2001</b>	<b>70</b>	<b>64</b>	<b>134</b>

\* Certains cours d'eau et lacs ont fait l'objet de plusieurs initiatives financées par la Fondation. En ce cas, ils ont été comptabilisés une seule fois.

#### PROTECTION, RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DE MILIEUX HUMIDES

##### Superficie des milieux humides touchés par les projets

Période	Superficie* (ha)
2012	378,88
<b>Total depuis 2001</b>	<b>8 120,73</b>

\* Certains milieux ont fait l'objet de plusieurs initiatives financées par la Fondation. En ce cas, les superficies concernées ont été comptabilisées une seule fois.

#### SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

##### Milieux naturels visés par les projets des partenaires de la Fondation

Période	Nombre de projets*	Projets axés sur des milieux terrestres ou forestiers	Projets axés sur des cours d'eau ou des lacs	Projets axés sur des milieux humides
2012	3	0	3	0
<b>Total depuis 2001</b>	<b>43</b>	<b>13</b>	<b>23</b>	<b>20</b>

\* Un même projet peut porter sur plusieurs types de milieux.



Coupe de rejets de nerprun, écoterritoire du mont Royal

## NOMBRE D'ESPÈCES EN SITUATION PRÉCAIRE CONCERNÉES PAR DES PROJETS FINANCÉS PAR LA FONDATION DEPUIS 2001\*

Population disparue	1
Espèces menacées ou vulnérables	56
Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	138

\* Chaque espèce est comptabilisée une seule fois, bien que certaines aient fait l'objet de plusieurs projets. Leur statut correspond à la désignation qui était en vigueur lorsque le projet les concernant a été accepté par la Fondation.



Noyer cendré

## PROTECTION D'ESPÈCES MENACÉES, VULNÉRABLES OU SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AINSI DÉSIGNÉES

En 1996, le gouvernement du Québec a adopté une stratégie et un plan d'action sur la biodiversité, confirmant ainsi son adhésion aux principes et aux objectifs de la *Convention sur la diversité biologique* des Nations Unies<sup>1</sup>.

La Fondation participe au suivi de ce plan d'action en colligeant des données sur les espèces et les écosystèmes visés par les projets de ses partenaires.

En 2012, 11 espèces menacées ou vulnérables et 21 espèces susceptibles d'être ainsi désignées, selon la classification établie par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*<sup>2</sup>, ont bénéficié d'interventions financées par la Fondation.

Depuis 2001, la Fondation a contribué à la protection de 56 des 107 espèces floristiques et fauniques qui ont été désignées menacées ou vulnérable au titre de cette loi (en date du 8 août 2012).

En outre, de 2003 à 2005, la Fondation a soutenu un projet visant à réintroduire le bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent. La population de l'estuaire du Saint-Laurent ayant disparu vers le milieu des années 1960, la réintroduction s'est faite à partir de la population de bars rayés de la rivière Miramichi.

1 Adoptée en juin 1992 au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, la *Convention sur la diversité biologique* a été ratifiée en décembre 1993 par une trentaine de pays, auxquels plus de 160 autres se sont ajoutés depuis. Cette entente internationale accorde autant d'importance à l'utilisation durable des ressources qu'à la conservation au sens strict. Elle couvre l'ensemble du monde vivant et non pas seulement la flore et la faune sauvages.

2 Aux termes de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* adoptée par le gouvernement du Québec en 1989, une espèce « menacée » est une espèce dont la disparition est appréhendée, tandis qu'une espèce « vulnérable » est une espèce dont la survie est précaire, mais dont la disparition n'est pas appréhendée.



Faucon pèlerin



Tortue des bois

## CONTRIBUTION DE LA FONDATION À LA PROTECTION D'ESPÈCES FLORISTIQUES ET FAUNIQUES EN 2012

ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES		
ESPÈCES	STATUT DE L'ESPÈCE	PARTENAIRES *
<b>Plantes</b>		
Ail des bois	Vulnérable	3, 8
Podophylle pelté	Menacée	8
<b>Oiseaux</b>		
Arlequin plongeur	Vulnérable	5
Faucon pèlerin <i>anatum</i>	Vulnérable	4, 5, 7
Garrot d'Islande	Vulnérable	5
Petit blongios	Vulnérable	2
Pygargue à tête blanche	Vulnérable	2
Sterne caspienne	Menacée	7
<b>Poissons</b>		
Alose savoureuse	Vulnérable	5
Méné d'herbe	Vulnérable	2
<b>Reptiles</b>		
Tortue des bois	Vulnérable	3

NOMBRE D'ESPÈCES : 11

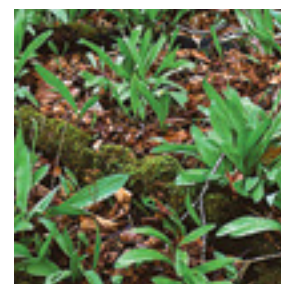
### Définition

Menacée : espèce dont la disparition est appréhendée.

Vulnérable : espèce dont la survie est précaire et dont la disparition est non appréhendée.

### \* Partenaires 2012

- MRC du Haut-Saint-François
- Comité ZIP du lac Saint-Pierre
- Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC)
- Comité régional pour la protection des falaises (CRPF)
- Les Amis des Jardins de Métis
- Régie intermunicipale du parc régional de la Rivière-du-Nord
- Regroupement QuébecOiseaux
- Ville de Montréal
- Conservation de la nature Canada (Montréal)
- Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire



Ail des bois

ESPÈCES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DÉSIGNÉES MENACÉES OU VULNÉRABLES	
ESPÈCES	PARTENAIRES *
<b>Plantes</b>	
Aigremoine pubescente	6
Ail du Canada	8
Arabette à fruits réfléchis	4
Aster villeux	5
Carex faux-rubanier	8
Carex porte-tête	8
Caryer ovale	8, 9
Chêne bicolore	8
Desmodie nudiflore	10
Dryoptère de Clinton	9
Halénie défléchie sous-espèce Brenton	5
Liparis à feuilles de lis	9
Noyer cendré	3, 8, 9
Staphylier à trois folioles	8
<b>Oiseaux</b>	
Paruline du Canada	1
Martinet ramoneur	7, 8
<b>Poissons</b>	
Anguille d'Amérique	5
Méné laiton	2
<b>Reptiles</b>	
Couleuvre à collier	8
Couleuvre tachetée	10
<b>Amphibiens</b>	
Grenouille des marais	10

NOMBRE D'ESPÈCES : 21



Grenouille des marais

## ÉTATS FINANCIERS

### RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ainsi que l'ensemble des renseignements contenus dans le présent rapport sont la responsabilité de la direction générale et sont approuvés par le conseil d'administration. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction générale maintient un système de contrôle conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la protection des biens, à la comptabilisation des opérations ainsi qu'à la production d'états financiers fiables.

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement reconnaît sa responsabilité dans la gestion de ses affaires, en conformité avec les statuts qui la régissent.

Les états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ont été audités par les auditeurs indépendants KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le rapport des auditeurs expose la nature et l'étendue de cet audit et exprime leur opinion.

#### **/s/ Catherine Leconte**

Directrice générale

Montréal, Québec

Le 27 mars 2013

### RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

#### **Aux administrateurs**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**/s/ KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.\***

Montréal, Québec

Le 27 mars 2013

\* CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A119245

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En dollars canadiens	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2011
<b>ACTIF</b>			
Trésorerie	217 234	1 138 367	2 096 877
Intérêts à recevoir	200	952	1 992
Apports à recevoir d'Hydro-Québec	1 045 071	43 507	38 440
	<b>1 262 505</b>	<b>1 182 826</b>	<b>2 137 309</b>
<b>PASSIF</b>			
Créditeurs et charges à payer	25 668	37 765	68 142
<b>ACTIF NET</b>			
Grevé d'affectations internes visant des projets environnementaux	987 099	1 263 029	1 723 247
Non affecté	249 738	(117 968)	345 920
	<b>1 236 837</b>	<b>1 145 061</b>	<b>2 069 167</b>
	<b>1 262 505</b>	<b>1 182 826</b>	<b>2 137 309</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil,

**/s/ Stella Leney**  
Présidente

**/s/ Armand Couture**  
Administrateur

## ÉTATS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre

En dollars canadiens	2012	2011
<b>PRODUITS</b>		
Apports provenant d'un fonds réservé	1 130 502	130 009
Revenus d'intérêts	6 463	16 785
	<b>1 136 965</b>	<b>146 794</b>
<b>CHARGES</b>		
Projets environnementaux		
Approuvés au cours de l'exercice	239 365	237 440
Approuvés au cours d'exercices précédents	763 270	776 856
	<b>1 002 635</b>	<b>1 014 296</b>
Frais généraux d'administration et frais de gestion de projets	42 554	56 604
	<b>1 045 189</b>	<b>1 070 900</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)</b>	<b>91 776</b>	<b>(924 106)</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercices terminés les 31 décembre

En dollars canadiens	Grevé d'affectations internes visant des projets environnementaux	Non affectés	2012 Total	2011 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	1 263 029	(117 968)	1 145 061	2 069 167
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(763 270)	855 046	91 776	(924 106)
Affectations internes visant des projets environnementaux approuvés en 2012	517 635	(517 635)	–	–
Transfert à l'actif net non affecté	(30 295)	30 295	–	–
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>987 099</b>	<b>249 738</b>	<b>1 236 837</b>	<b>1 145 061</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre

En dollars canadiens	2012	2011
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	91 776	(924 106)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Intérêts à recevoir	752	1 040
Apports à recevoir d'Hydro-Québec	(1 001 564)	(5 067)
Créditeurs et charges à payer	(12 097)	(30 377)
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	(921 133)	(958 510)
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	1 138 367	2 096 877
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>217 234</b>	<b>1 138 367</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (la « Fondation ») a été constituée le 19 janvier 2001 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec et elle a commencé à exercer ses activités à cette date.

Elle a pour but de contribuer à la protection à long terme et à l'amélioration de l'environnement, d'appuyer et de promouvoir la conservation, la restauration et la mise en valeur de la faune, de la flore et des habitats naturels, et de soutenir les besoins locaux en matière de prise en charge de l'environnement. Son conseil d'administration est formé de six gestionnaires d'Hydro-Québec et de quatre membres externes. La Fondation est un organisme sans but lucratif exempt d'impôts au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### 1. ADOPTION D'UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les présents états financiers de la Fondation ont été préparés conformément à la Partie III du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (Manuel de l'ICCA)* « Normes comptables pour les organismes sans but lucratif ». Il s'agit des premiers états financiers dressés selon ces normes.

Conformément aux exigences du chapitre 1501 « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif », les conventions comptables décrites à la note 2 ont été appliquées uniformément pour tous les exercices présentés dans ces états financiers.

L'adoption de ces normes n'a eu aucun impact sur les états financiers de la Fondation à la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### a) CONSTATATION DES PRODUITS

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception du montant est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits provenant d'un fonds réservé d'Hydro-Québec sont constitués des apports provenant de ce fonds et des intérêts versés sur ce fonds. Les revenus d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

#### b) CONSTATATION DES CHARGES

Les charges de projets environnementaux sont comptabilisées lorsque les dépenses ont été engagées par les organismes et approuvées par la Fondation.

#### c) INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs et les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des intérêts à recevoir, des apports à recevoir d'Hydro-Québec et des créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles d'une perte de valeur. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé dans les résultats à titre de moins-value. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. Cette reprise est comptabilisée dans les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### 3. INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs et passifs financiers, la Fondation est exposée au risque suivant :

#### a) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La trésorerie porte intérêt à un taux variable, par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur les revenus d'intérêts de la Fondation.

#### b) JUSTE VALEUR

Les justes valeurs des intérêts à recevoir, des apports à recevoir d'Hydro-Québec et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

### 4. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu du fonds de 10 M\$ qu'Hydro-Québec lui a réservé, un apport de 1 M\$ (nil en 2011) ainsi que les revenus d'intérêts de 130 502 \$ (130 009 \$ en 2011) gagnés sur ces sommes, et qui lui sont destinés annuellement.

Par ailleurs, la Fondation a engagé au cours de l'exercice des frais généraux d'administration qui totalisaient 17 108 \$ (30 200 \$ en 2011) auprès d'Hydro-Québec. Ces services rendus par différentes unités administratives d'Hydro-Québec pour le bénéfice de la Fondation sont facturés sur la base des coûts réels, et ce, en vertu d'ententes conclues entre la Fondation et les différentes unités administratives d'Hydro-Québec.

**MARIE-JOSÉ NADEAU**

Présidente de la Fondation  
Vice-présidente exécutive – Affaires  
corporatives et secrétaire générale  
Hydro-Québec

**STELLA LENEY**

Secrétaire du conseil de la Fondation  
Directrice principale – Environnement  
et affaires corporatives  
Hydro-Québec

**ANDRÉ BESNER**

Chef – Environnement et  
développement durable  
Hydro-Québec

**ARMAND COUTURE**

Président – Société Bédelmar Ltée

**CHANTAL D'AUTEUIL**

Directrice générale – Association  
des biologistes du Québec

**MARTIN DOUCET**

Directeur régional – Manicouagan  
et directeur – Production  
Hydro-Québec Production

**FRANCINE ÉMOND**

Administratrice

**CLAUDE GRONDIN**

Directeur – Initiatives fauniques  
Fondation de la faune du Québec

**LOUISE PELLETIER**

Directrice – Projets de développement  
et production nucléaire  
Hydro-Québec Production

**MYRIAM TRUCHON**

Directrice – Affaires régionales et collectivités  
Hydro-Québec

Les photos du présent rapport sont la propriété exclusive soit des organismes ou des photographes professionnels indiqués ci-dessous, soit de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. Aucune de ces photos ne peut être reproduite sans le consentement de son propriétaire.

[Page 4] Restauration d'un sentier: Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire.

[Page 5] Grand héron: Comité ZIP du lac Saint-Pierre. Rivière noire: Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour. Borne du Rallye des rivières: Centre d'interprétation de l'eau – Olivier Lalonde.

[Page 6] Panneau d'interprétation, parc des Buck: Benoît Boudreau pour la municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Rivière Mitis: Alexandre Reford pour les Jardins de Métis.

[Page 7] Orignal: Thomas Drasdauskis, de Bowron Recreation, pour Conservation de la Nature Canada.

[Page 8] Semis de nerprun arraché à la main: Martine Hamel. Sentier de la réserve naturelle du Chemin-Saint-Georges: Carine Deland pour Conservation de la Nature Canada. Jeunes participants au projet de restauration et de valorisation de la biodiversité: Martine Hamel.

[Page 10] Plantation au Grand lac Saint-François: Donald Carter. Panneau d'interprétation: Martine Hamel. Arbre mort: Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire.

[Page 11] Plateforme d'observation: Joël Badertscher.

[Page 12] Trace de tortue: Steve Garneau pour le parc régional des Grandes-Coulées. Travaux de restauration: Sébastien Lévesque. Rivière Châteauguay: Simon Bédard pour le Regroupement QuébecOiseaux.

[Page 14] Grenouille des bois: Martine Hamel. Écran d'observation: Martine Hamel. Petit blongios: Arold Lavoie (CIC). Marécage des Scots: Sylvain Lamontagne pour la MRC du Haut-Saint-François.

[Page 16] Kiosque, lac Osisko: Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue. Activité d'interprétation sur les invertébrés aquatiques: G3E – Nathalie Piedboeuf.

[Page 19] Grande aigrette: Conservation de la Nature Canada. Coupe de rejets de nerprun: Martine Hamel.

[Page 20] Noyer cendré: Nature-Action Québec. Faucon pèlerin: UQROP.

[Page 21] Tortue des bois: Jeffrey Macdonald. Ail des bois: Gilles Delisles. Grenouille des marais: Jeffrey Macdonald.

[Page 29 ou 3<sup>e</sup> de couverture] Sentier, Wentworth-Nord: Joël Badertscher.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur la mission, les priorités et le fonctionnement de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ou sur les projets qu'elle soutient, prière de consulter son site Web: [www.hydroquebec.com/fondation-environnement](http://www.hydroquebec.com/fondation-environnement).

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement  
Complexe Desjardins, tour Est, 24<sup>e</sup> étage  
C. P. 10000, succ. pl. Desjardins  
Montréal (Québec)  
H5B 1H7  
Téléphone : 514 879-4804  
Télécopieur : 514 879-4785

Dépôt légal – 2<sup>e</sup> trimestre 2013  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISSN 1708-0045  
ISBN 978-2-550-67030-8  
ISBN 978-2-550-67031-5 (PDF)  
2013G026F – 2013E0090  
*This publication is available in English.*

Sentier, Wentworth-Nord



[WWW.HYDROQUEBEC.COM/FONDATION-ENVIRONNEMENT](http://WWW.HYDROQUEBEC.COM/FONDATION-ENVIRONNEMENT)

